

**QUESTIONNAIRE
MULTIRISQUE IMMEUBLE**

INTERMEDIAIRE – Cabinet :
Code

Affaire nouvelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date et Heure d'effet <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> à H Echéance annuelle <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Avenant à la police n° Paiement <input type="checkbox"/> Annuel <input type="checkbox"/> Semestriel <input type="checkbox"/> Trimestriel
---	---

DECLARATIONS DU PROPOSANT

M. Mme Mlle Société
Raison Sociale :
Nom/Prénom (ou représentant) : Qualité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Situation du risque (si différente) :
Code postal : Ville :
Tél : Email :

QUALITE DU PROPOSANT CONCERNANT LE BATIMENT

Propriétaire non occupant <input type="checkbox"/>	Copropriétaire non occupant <input type="checkbox"/>	Syndicat de copropriété <input type="checkbox"/>	représenté par un bénévole <input type="checkbox"/>
Société civile immobilière <input type="checkbox"/>	Nu propriétaire non occupant <input type="checkbox"/>	Association syndicale libre <input type="checkbox"/>	un syndicat professionnel <input type="checkbox"/>
Propriétaire indivis non occupant <input type="checkbox"/>	Propriétaire occupant partiel <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	précisez :

RENONCIATION A RECOURS

Le Proposant a-t-il renoncé a ses droits à recours ou bénéficie-t-il de renonciation à recours? Oui Non
Si OUI, précisez lesquels et fournissez les justificatifs (copie du bail « clause assurance », etc....) :

Pour être valable, cette proposition doit être signée à chaque page, et une réponse doit être apportée à chaque question.

DESCRIPTION DU BATIMENT

Maison individuelle

Appartement

Immeuble en copropriété

Immeuble locatif avec occupant unique avec occupants multiples

Autres bâtiment précisez :

Copropriété horizontale Nombre de lots : Château Manoir

Les bâtiments sont occupés : Oui Non **Si inoccupés ou inhabités :** en totalité Partiellement Si partiellement superficielle inoccupée : m²

Les bâtiments sont : en construction en rénovation/réhabilitation désaffectés voués à la démolition

Superficie développée totale de l'immeuble : m²

Définition : surface totale additionnée des rez-de-chaussée et de chacun des niveaux de l'immeuble assuré (y compris dépendances, box et parkings couverts, caves, sous-sol, greniers, combles, utilisés ou non).

Usage du bâtiment:

Habitation

Commerces Activité principale : } occupant **moins** de 25% de la superficie développée totale : Oui Non

Artisanal Activité principale : }

Hôtel

Industriel Activité principale : occupant **moins** de 25% de la superficie développée totale : Oui Non

Autres précisez :

Nombre de bâtiments : Sont-ils en communication ou sous même toiture?..... OUI NON

Hauteur des bâtiments : inférieur à 28 mètres supérieur à 28 mètres

Les bâtiments font-ils partie d'un groupe d'immeubles en communication de plus de 20 000 m²..... OUI NON

Pourcentage de présence de matériaux résistants dans la construction et/ou la Couverture..... moins de 75% plus de 75%

Les bâtiments font-ils l'objet d'un classement ou d'une inscription en tout ou partie au titre des Monuments Historiques :... OUI NON

Le bâtiment renferme-t-il ou est-il contigu :

- à des risques aggravants? Oui (précisez la nature des activités) Non

- à d'autres locaux professionnels? Oui (précisez la nature des activités) Non

ANTECEDENTS

Le risque a-t-il été assuré au cours des 36 derniers mois? Oui Non

Si Oui : Précédente compagnie : N° de Police.....

Résilié par : l'assuré la compagnie Date : Motif :

Montant de la dernière prime (TTC) :

Survenance de sinistres au cours des 36 derniers mois : Oui Non

Si Oui: Date, nature, origine et montant :

GARANTIES SOUHAITEES

CAPITAUX DEMANDES

L'absence de réponse à une question implique que la garantie n'est pas demandée.

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Incendie Bâtiments | | € |
| <input type="checkbox"/> Dommages électriques seuls | | € |
| <input type="checkbox"/> Bris de machines (équipement communs de type ascenseurs.....) | | € |
| <input type="checkbox"/> Dégâts des Eaux | | € |
| <input type="checkbox"/> Infiltrations par les murs et façades | | € |
| <input type="checkbox"/> Vol | | € |
| <input type="checkbox"/> Bris de Glaces | | € |
| <input type="checkbox"/> Vitrage des murs rideaux et des revêtements partiels des murs - Valeur assurée : | | € |
| <input type="checkbox"/> Effondrement des Bâtiments | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Responsabilité Civile Propriétaire d'immeuble | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Responsabilité Civile syndic bénévole | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Garantie "Complément Plus" | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

Description des protections électroniques

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Alarme Incendie avec Intervention | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Alarme agréée APSAD (joindre certificat) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Télésurveillance | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Avec intervention | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Contrat d'entretien | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Gardiennage | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

DISPOSITIONS DIVERSES

CODE DES ASSURANCES

SANCTIONS APPLICABLES : (Article L.113-8)

Indépendamment des causes ordinaires de nullité, et sous réserve des dispositions de l'article L.132-6, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, quand cette réticence ou fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le sinistre.

Les primes payées demeurent alors acquises à l'Assureur, qui a droit au paiement de toutes les primes échues à titre de dommages et intérêts.

Article L.113-9 :

L'omission ou la déclaration inexacte de la part de l'Assuré dont la mauvaise foi n'est pas établie n'entraîne pas la nullité de l'Assurance.

Si elle est constatée avant tout sinistre, l'Assureur a le droit de maintenir le contrat moyennant une augmentation de prime acceptée par l'Assuré, soit de résilier le contrat dix jours après notification adressée à l'Assuré par lettre recommandée, en restituant la portion de prime payée pour le temps où l'Assurance ne court plus.

Dans le cas où la constatation n'a lieu qu'après un sinistre, l'indemnité est réduite en proportion du taux des primes payées par rapport au taux des primes qui auraient été dues, si les risques avaient été complètement et exactement déclarés.

LE PROPOSANT

En signant ce document, le proposant n'est pas tenu de contracter l'Assurance (Art. L.112-2 du Code des Assurances) mais si une police définitive est établie, les renseignements indiqués dans le présent questionnaire serviront de base à l'établissement du contrat et seront considérés comme en faisant partie intégrante.

Je soussigné, certifie que toutes les déclarations ou réponses faites au présent questionnaire pour servir de base au contrat à intervenir, quelles aient été écrites par moi ou par un tiers, soient sincères et à ma connaissance véritables.

Fait à le

Signatures : L'intermédiaire

Le proposant
précédée de la mention "lu et approuvé"

Cachet commercial

Art. L.112.2 du Code des Assurances: la proposition n'engage ni l'assuré, ni l'assureur, seule la police ou la note de couverture constate leur engagement.

Pour être valable, cette proposition d'assurance doit être signée à chaque page, et une réponse doit être apportée à chaque question.